

Devenir Arbitre National

1° - Conditions d'accès à la pré sélection Ile de France

- Etre licencié Traditionnel F.F.T.T.
- Etre Arbitre Régional depuis au moins 2 saisons
- Avoir une grande expérience régionale reconnue par la CRA
- 3 inscriptions maximum à la pré sélection IDF

2° - Pré sélection Ile de France (partie théorique) le 5 Novembre 2022 à St-Denis

- S'inscrire en ligne sur le lien de la page concernée et régler les 70 € à la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table. Un mail vous sera ensuite adressé pour vous informer si votre candidature est retenue pour effectuer la pré sélection IDF (sur sélection) préalable à la pré sélection nationale.

3° - Pré sélection Ile de France (partie pratique) le 11 Décembre 2022 (Corbeil-Essonnes - 91)

- Si les connaissances sont jugées suffisantes sur la partie théorique, passage en mode pratique sur le terrain lors du Tournoi Régional Féminin du 11 Décembre 2022.

4° - Inscription à la Sélection nationale à l'examen d'Arbitre National lors des Championnats de France des Régions du 14 au 16 Février 2023 à Agen (47)

- Après la journée du 5 novembre, nous vous informerons soit de votre sélection, soit vous serez estimé non prêt à vous présenter pour l'étape suivante (résultat donné sur place),
- La Ligue doit envoyer l'inscription à la pré sélection d'Arbitre National à la FFTT pour le 15 décembre 2022 avec l'avis motivé de la C.R.A., le tout accompagné de votre chèque de 340 € (remboursement de la FFTT de 170 € en cas de non sélection à l'examen).

Important : Vous devrez impérativement remettre **au plus tard** le jour de la sélection Nationale (du 14 au 16 février 2023, une fiche d'activité de 6 prestations de 4 parties de simple et 1 ou 2 de parties de doubles dont 2 prestations encadrées par un formateur FO AN (les prestations encadrées seront celles se déroulant lors de la présélection IDF, par contre, pour les autres, nous vous conseillons vivement d'anticiper l'obtention de ces prestations et de ne pas vous y prendre au dernier moment !).

- Lors de cette Sélection nationale, les stagiaires seront mis en condition avec débat, test écrit et pratique. Les stagiaires retenus seront convoqués pour participer à l'examen d'Arbitre National.

5° - Sélection à l'examen d'Arbitre National lors des Titres du Championnat de France par équipes du 2 au 4 juin 2023 à Flers (61)

- Session d'examen en 3 parties :
 - * UV1 : 30 questions en 35 minutes sur 30 points (obtenir au moins 25 points)
 - * UV2 : pratique sur 40 points (obtenir au moins 30 points)
 - * Oral : questions de situations sur 10 points (obtenir au moins 5 points)

Pour être proposé AN, il faut obtenir au moins 65/80 au total.

Vous ne pourrez passer l'examen que 2 fois

R e n s e i g n e m e n t s e t I n s c r i p t i o n s :
L I G U E D ' I L E D E F R A N C E
1 - 3 R u e d e l a P o t e r i e
9 3 2 0 0 - S A I N T D E N I S
T é l : 0 1 . 5 5 . 8 7 . 2 6 . 9 2 (d e 9 h 3 0 - 1 2 h 0 0 e t 1 4 h 0 0 - 1 6 h 0 0)